http://osi-ngo.org/centre-de-ressources/services/formations/tronc-commun-st-et-developpement-professionnel-dans-l-ong/article/st2-pedagogie-avancee-maitrise-de-son-poste-au-sein-d-osi-se-developper-au-sein

Objectif Sciences International
Participatory Research: the key to effective Education and meeting the SDGs
SINCE 1992 - Special Consultative Status to United Nations (ECOSOC)

St2 - Pédagogie Avancée, Maîtrise de son Poste au sein d'OSI, Se développer au sein de l'ONG (Formation de Formateur de niveau 1)

Date de mise en ligne : samedi 31 octobre 2015

Formations - Tronc Commun ST et Développement Professionnel dans l'ONG -

Copyright © Objectif Sciences International - Tous droits réservés

Les Educateurs Scientifiques Saisonniers qui le désirent peuvent devenir Educateurs Scientifiques Professionnels au sein d'OSI. Cela leur apporte plusieurs avantages qui sont listés sur ce document.
[http://www.educateur-scientifique.com/Les-metiers-proposes-a-lire-avant.html#outil_sommaire_1
]

La St2 est également le passage obligé pour celles et ceux qui voudraient passer la St3, nécessaire pour devenir Responsable de Programme au sein d'OSI, ou tout simplement qui désirent monter en compétence avec la St3.

Sommaire

- Dates et Lieux
- Concept de la St2
- Contenus validant
- Conditions à respecter
- Détails financiers de la St2
- Inscription
- Note Importante

En ayant **animé au moins deux semaines** sur un de nos séjours d'éducation aux sciences (après la ST1) et en ayant donné satisfaction sur cette (ces) première(s) mission(s), vous pourrez alors décider de passer la St2 afin de devenir Educateur Professionnel au sein d'OSI.
Il vous est également possible, si vous n'avez pas encore eu l'occasion d'encadrer de séjour, de nous informer de votre souhait de passer la St2 l'année suivante.

Dates et Lieux

La St2 est traditionnellement organisée à l'automne, pendant la Période de Préparation, sur l'un des bureaux de la Direction des Opérations d'un Groupe Local OSI.
Pour connaître les dates exactes de la St2 sur votre région pour l'année à venir, rapprochez-vous de l'agenda de la Direction des Opérations de l'un des Groupes Locaux OSI avec lequel vous travaillez. Il vous suffira ensuite de confirmer formellement auprès de votre Direction des Opérations que vous vous inscrivez à la St2.

Prochaines dates à venir

Centre de Séjours Scientifiques Provence d'OSI (Musiflore, Crupies, France) : du **lundi 19 octobre 2020 matin** (arrivée dimanche soir 18 octobre si vous le souhaitez) **au vendredi 23 octobre 2020 soir** (fin de la formation à 17h).

Copyright © Objectif Sciences International

Concept de la St2

La ST2 est un moment de partage avec les collègues de l'équipe. Plus que cela, elle est également une étape permettant un retour sur expérience vis-à-vis des premières missions effectuées au sein de la structure, ceci dans un but d'amélioration des pratiques de chacun.
C'est une semaine qui se veut Â« gagnant-gagnant Â», chacun pouvant aller chercher et interroger les points qu'il a à améliorer dans sa manière de travailler.

Ce que vous apporterez alors à OSI :

- Votre capacité à utiliser votre retour d'expérience et votre analyse personnelle pour progresser dans votre pratique.
- La possibilité de tirer vers le haut les collègues en partageant vos compétences.
- La pérennisation de l'équipe d'OSI dont vous faites partie.

Ce que OSI vous apportera au travers de la ST2 :

- Une augmentation de votre rémunération.
- Une expérience professionnelle riche.
- Une annualisation de votre métier (priorité sur les missions tout au long de l'année).

En plus de vos missions sur des séjours ou des formations, nous pourrons développer ensemble, petit à petit, votre présence sur les colloques de l'animation, de l'éducation, de la pédagogie des sciences, de l'éducation à l'environnement ou aux technologies, etc... selon votre spécialité dans l'équipe et vos projets de développement professionnel.

Vous ferez partie d'un groupe de travail vous permettant le partage d'expériences et de compétences, et enfin vous aurez accès aux discussions stratégiques d'OSI en tant que membre de l'ONG puisqu'avec la St2 vous avez la possibilité de signer un mandat d'Educateur Professionnel.

Contenus validant

Le contenu des apports de la formation est le suivant :

3 unités de valeur, chacune composée de plusieurs modules.

- **UV Pédagogie Avancée :**
  - **[Module Progression pédagogique OSI]**
    Ses rouages internes qui font la différence dans l'acquisition des connaissances / ses liens avec l'avancement de projet par les participants au sein d'un séjour / une animation réussie dans un domaine scientifique avec des jeunes et des adultes.
    Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Jérome MATHEY, Thomas EGLI, Anne OUVRARD, Solène TOUZEAU.
  - **[Module Education Non Violente]**
    Au-delà des croyances de bien faire, les critères de mesure d'une éducation non violente / les outils pour s'observer en action et comprendre les processus en place / les outils pour agir de manière réellement non violente.

Copyright © Objectif Sciences International

Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Michèle WACHS, Anne OUVRARD, Maxime ROUMAZEILLES.

- **[Module Gestion des Participants Difficiles]**
  Identifier un participant difficile / savoir gérer un ou des participants difficiles / vos outils pour réussir votre session et apporter satisfaction au groupe de participants comme à vos autres collègues impliqués en cas de présence d'un participant difficile.
  Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Michèle WACHS, Anne OUVRARD, Maxime ROUMAZEILLES, Stéphane RODE.

- **UV Maîtrise de votre poste au sein de l'ONG :**
  - **[Module Comprendre et Maîtriser l'Organisation d'OSI]**
    L'organigramme détaillé de l'ONG et les processus annuels et mensuels de décision au sein de l'ONG, savoir l'expliquer à un tiers / le corps de métier des éducateurs pro, votre rôle associé à votre capacité de prise de décision dans l'ONG / savoir exploiter le processus annuel de concrétisation de projets au sein de l'ONG et en tirer profit pour réaliser ses rêves sous forme de missions et séjours programmés au catalogue d'activités.
    Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Dominique ANDREANI, Thomas EGLI, Anne OUVRARD.
  - **[Module Avancement et concrétisation de projets]**
    Réalisation de vos bilans et rapports en vue de leur publication dans l'ONG / Préparer un budget / Comprendre une fiche de paie, un contrat / Gestion de ses horaires de travail, sauvegardes régulières et organisation des Dossiers / Savoir recruter des bénévoles, des partenaires et autres sources vives sur votre projet.
    Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Dominique ANDREANI, Thomas EGLI, Anne OUVRARD.
  - **[Module Administration et Comptabilité]**
    Soyez efficace et économisez votre temps dans la tenue de la comptabilité et du budget de votre mission d'animation / BàBa de la comptabilité pour une culture générale solide, optimiser son budget par la gestion de ses enveloppes et la maîtrise de sa comptabilité / tenir un journal des comptes sous excel avec écritures des dépenses et copies des factures et savoir éditer un compte de résultat.
    Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Dominique ANDREANI, Anne OUVRARD.

- **UV Se développer dans l'ONG (Formation de Formateur de niveau 1) :**
  - **[Module De l'animation à la formation, prendre conscience de ses compétences]**
    Savoir repérer ses habiletés inconscientes / identifier ses besoins de formation complémentaire / identifier ses faiblesses et les transformer en points de vigilance et de développement.
    Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Michèle WACHS, Anne OUVRARD.
  - **[Module Savoir établir un programme de formation pour répondre à une demande]**
    Comprendre la demande d'un prescripteur et élaborer une formation ad hoc / savoir identifier un besoin dans l'ONG auquel une formation à créer pourrait venir répondre pour consolider le réseau.
    Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Michèle WACHS, Anne OUVRARD.
  - **[Module Savoir monter et animer une formation dans le cadre établi pour l'ONG]**
    Techniques de conception et d'animation de formation / Projet et progression pédagogiques de formation de l'ONG / Rédiger et communiquer des documents de formation dans la charte éditoriale et pédagogique de l'ONG.
    Intervenants/Formateurs tournants pour ce module : Michèle WACHS, Anne OUVRARD.

Conditions à respecter

Copyright © Objectif Sciences International

- Avoir effectué la ST1
- Avoir animé au moins deux semaines sur un de nos séjours d'éducation aux sciences
- Avoir donné satisfaction sur cette (ces) première(s) mission(s)
- Avoir un projet professionnel au sein d'OSI.

Tous les outils et connaissances acquis durant votre St2 vous permettront de vous développer professionnellement aussi bien au sein d'OSI qu'auprès de tout autre employeur à venir.

Après la St2, **vous obtiendrez de manière progressive une augmentation importante de votre rémunération**, et vous acquerrez des conditions de travail et de calendrier de missions qui vous permettront, au fur et à mesure des années, de vous fournir de plus en plus de temps de travail pour ainsi tendre, à terme, vers un plein temps si c'est cela que vous recherchez.

Détails financiers de la St2

1. Accès à la St2 : 150 Euros par personne (pour comparaison, 200 Euros pour la St1)
2. Première augmentation de rémunération : Durant les 15 premiers jours de mission qui ont lieu après le passage de la St2 votre rémunération est augmentée de 50% (cette augmentation vous permet de rentrer dans vos frais par rapport aux 150 Euros d'inscription avant la fin de ces 15 jours de mission) [1]
3. Deuxième augmentation de rémunération : A partir du 16e jour de mission, votre rémunération est augmentée de 100% par rapport à votre rémunération actuelle (c'est-à-dire qu'elle est doublée). [2]
4. Une fois la St2 effectuée, vous bénéficiez du Statut administratif d'Educateur Professionnel dans l'ensemble du réseau OSI. Si vous avez démarré un mandat de Responsable de Programme, la St2 est obligatoire pour maintenir ce mandat.

Comme frais, vous devez donc prévoir :

- vos frais d'inscription de 150 Euros,
- votre déplacement jusque sur les lieux de la formation,
- votre hébergement durant le stage sur la localité où la formation est organisée (chez des amis, dans votre réseau de relations, hôtel, centre d'hébergement, etc...),
- ainsi que votre restauration (pour plus de détails, voir les informations dans la rubrique INSCRIPTION).

Inscription

Attention, les places sont limitées parce que nous ne donnons cette formation qu'à un petit nombre d'éducateurs pour en augmenter la qualité.

Si vous avez besoin d'un hébergement et/ou du service de restauration du centre sur lequel a lieu la ST2, merci de nous le préciser au moment de votre inscription par email, afin que nous vous réservions une place. Nous vous donnerons les conditions tarifaires sur demande.

Confirmez-nous votre inscription par email à la Direction des Opérations du Groupe Local OSI dont vous faites partie. [3]
Nous vous confirmerons alors votre inscription dans les plus brefs délais (accusé de réception) et vous pourrez vous

Copyright © Objectif Sciences International

organiser pour réserver vos déplacements et hébergements une fois obtenue votre confirmation d'inscription.

A très bientôt !

Note Importante

Si vous bénéficiez déjà de la rémunération Educ Pro ou PROG pour des raisons de fortes compétences techniques, et que :

- **Vous passez votre St2 à la suite de vos premières missions :**
  - vous conserverez votre rémunération Educ Pro ou PROG
- **Vous ne passez pas votre St2 à la suite de vos première missions :**
  - pendant 12 mois, et jusqu'à ce que vous passiez votre St2, vous ne percevrez que le montant d'éduc saisonnier, et le solde entre le montant d'éduc saisonnier et d'éduc pro vous sera versé dès que vous passerez votre St2
  - à partir du 13e mois, et jusqu'à ce que vous passiez votre St2, vous ne percevrez que le montant d'éduc saisonnier, et le solde entre le montant d'éduc saisonnier et d'éduc pro vous sera versé dès que vous passerez votre St2, mais uniquement pour vos missions réalisées durant les 12 premiers mois (vous perdrez le différentiel pour les missions réalisées à partir du 13e mois après la première date de St2 ayant été proposée suite à votre début de mission).
    Il est donc nécessaire de vous inscrire à la St2 le plus rapidement possible.
    Une session St2 est proposée chaque année, et ceci, en fin de Haute Saison et avant la fin de l'année civile.
    Les dates de la St2 sont connues 12 mois à l'avance.

---

[1] Sauf si vous bénéficiez déjà avant de la rémunération Educ Pro sans avoir fait la St2, en quel cas, durant les 15 premiers jours de mission après la St2, vous recevrez 75% du montant Educ Pro / Si vous bénéficiez déjà de la rémunération PROG, celle-ci est diminuée de un quart de la rémunération Educ Pro.

[2] Si vous bénéficiez déjà de la rémunération Educ Pro ou PROG sans avoir fait la St2, vous voyez votre niveau de Rémunération Educ Pro ou PROG confirmé, et dorénavant maintenu.

[3] Si vous ne connaissez par cette adresse email, merci de vous adresser à la Direction Générale d'OSI, sur l'adresse dg osi-ngo.org

Copyright © Objectif Sciences International